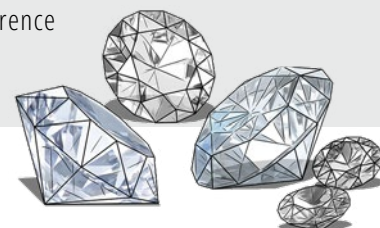


**Placements de capitaux 2024** Une évolution positive **Interview** Investir largement, exiger la transparence

**L'univers de la prévoyance en 2000 caractères** Salaire coordonné

**News** Informations et actualités



**Judith Yenigün-Fischer**  
Rédactrice «Focus Prévoyance»

## Comme neige au soleil

Dans une enquête, 91 % des Suisses interrogés ont déclaré de déposer au moins une partie de leur argent sur leur compte privé. Le compte épargne se situe à la deuxième place avec 84 %. L'approche de placement conservatrice des Suisses et des Suissesses se reflète également dans leur attachement aux espèces: 67 % ont indiqué conserver des pièces et des billets à la maison.

Plutôt que de déposer de l'argent sur le compte ou à la maison dans la tirelire, on peut investir dans des actions ou acheter des biens. Au-delà des traditionnels biens immobiliers et de consommation, il existe également des choix plus exotiques comme des terrains virtuels ou des artefacts venus de l'espace.

Les ventes aux enchères représentent également une bonne façon d'utiliser son argent de différentes manières. Lors d'enchères à Chicago, par exemple, une mèche de cheveux ayant appartenu à Elvis Presley a été vendue pour l'équivalent d'environ 10 000 francs. La salle des ventes s'était attendue à un prix de vente de plus de 100 000 francs. Ces cheveux avaient été rasés de la tête d'Elvis à son entrée dans l'armée. Les médias américains avaient spéculé que des chercheurs en génétique pourraient prélever son ADN et cloner un deuxième Elvis.

Opportunité pour le moins insolite, un bonhomme de neige de 1756 a été proposé à la vente sur eBay. Avec un prix de vente de 1 euro et des frais d'envoi de 6.99 euros, voilà qui semble une bonne affaire au premier coup d'œil. Mais évidemment, il y a un hic: au fil du temps, le bonhomme de neige est passé à l'état liquide et doit littéralement être remis sur pied par l'acheteur. Il était d'ailleurs décrit dans l'annonce comme une marchandise défectueuse pour les bricoleurs.

Investir dans les caisses de pensions plutôt que dans les cheveux ou les bonshommes de neige – dans cette édition, nous vous expliquons comment investir et avec quels résultats.

Placements de capitaux 2024

# Une évolution positive

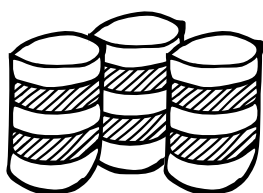
D'abondants rendements malgré des chiffres économiques modestes, l'échec d'un comeback et une idée de placement qui n'arrive pas (encore?) aux investisseurs institutionnels: retour sur l'année de placement 2024.

**Kaspar Hohler** Rédacteur en chef de «Focus Prévoyance»

Sur le plan des placements, l'année 2024 est pour l'instant positive: selon le [baromètre des caisses de pensions d'UBS](#) la fin du mois de mai a enregistré un rendement de 4 % pour les caisses de pensions. C'est une configuration similaire que présente le PPCmetrics [Pension Ticker](#), avec un rendement de 4.4% au 17 juin.

Les caisses ont ainsi déjà atteint un meilleur rendement durant l'année en cours que ce dont elles ont besoin pour remplir leurs obligations et peuvent attendre en 2024: le rendement théorique moyen se situe à environ 2 % (études de [Complemeta](#) et [Swisscanto](#)), le rendement annuel attendu pour une allocation de caisse de pension moyenne s'élève à 2.5 à 3 % (consensus de pronostics c-alm).

## Mais qu'en est-il des catégories de placement individuelles?



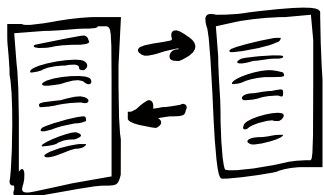
### Marché monétaire

Jusqu'en 2014, les caisses de pensions détenaient en moyenne 6 à 7 % de leurs actifs en liquidités, c'est-à-dire en comptes bancaires ou en fonds de placement monétaires. Avec l'introduction des intérêts négatifs, ce poste a été systématiquement réduit, et le taux se situe depuis à environ 4 %. Bien que depuis le revirement des taux d'intérêt, des rendements à nouveau positifs puissent à nouveau être atteints sur le marché monétaire, le taux retombe au niveau le plus bas. Au cours des dernières années, les caisses de pensions ont appris à se contenter de moins de liquidités et à injecter davantage d'argent dans des placements lucratifs. Au premier semestre 2024, la contribution des liquidités au rendement total s'avère donc également négligeable.



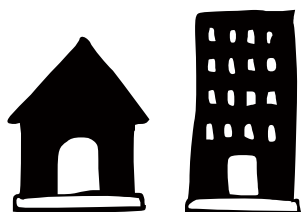
### Actions

Une fois n'est pas coutume, les actions constituent jusqu'à présent le principal moteur des performances cette année: selon UBS, les caisses de pensions ont atteint à la fin mai, avec des actions suisses, un rendement de 9.6 %, avec des actions internationales allant jusqu'à 14.6 %, bien que les baisses de taux attendues à la fin de l'année dernière n'aient en grande partie pas eu lieu – celles-ci stimulant habituellement les marchés boursiers. L'économie mondiale avance au ralenti. Selon les pronostics actuels, elle connaîtra une croissance de 3.2 % en 2024 et 2025, ce qui se situe en dessous de son niveau moyen à long terme. Résultat: les actions sont actuellement fortement valorisées.



### Obligations

L'année dernière, on a assisté à maints endroits au grand retour des obligations suisses: après des années de rendements négatifs, certains titres permettent actuellement d'atteindre 1 à 2 %, ce qui redonne de l'attractivité aux catégories de placement traditionnellement importantes pour les caisses de pensions. Selon UBS, les obligations en devises ont obtenu de bien meilleurs résultats durant l'année en cours que celles en francs suisses, une situation notamment due au franc en perte de vitesse. Les pertes monétaires et les frais de couverture jouent un rôle central pour ces placements. Au cours des dix dernières années, les caisses de pensions ont réduit leur quote-part d'obligations de 40 à 30 % en moyenne (Complementa). La quote-part s'est stabilisée en 2023, et un revirement de tendance ne peut pas encore être observé.



### Immobilier

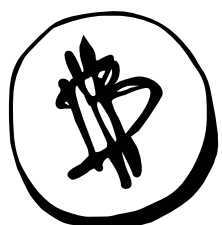
Durant les années de faibles taux d'intérêt, les caisses de pensions ont misé davantage sur l'immobilier que sur les obligations, et la quote-part correspondante est passée de 17 à 22 % depuis 2014 (Complementa). Ici également, la quote-part s'est stabilisée l'année passée. Selon le baromètre d'UBS, l'immobilier a déjà permis un rendement d'environ 1.5 %. Ce chiffre est cependant à prendre avec prudence – selon les véhicules de placement, les chiffres de la performance varient fortement, même lorsque tous les véhicules investissent dans le même marché immobilier (suisse) ([voir à ce sujet l'entretien](#)). Tandis que les marchés immobiliers en Allemagne et dans d'autres pays ont été touchés par la crise l'année dernière, ces difficultés ont été et restent moins ressenties en Suisse. Le sursis concordataire demandé par l'entreprise de construction Steiner AG reste un cas isolé, les évaluations immobilières ne traduisent que de modestes corrections.



### Placements alternatifs

Cette catégorie de placements est un peu fourre-tout. Globalement, les placements alternatifs affichent une croissance de 6 à 10 % du portefeuille ces dix dernières années, sachant que les investissements de la catégorie private equity ont progressé et que les fonds spéculatifs ont perdu du terrain. Pour les cinq premiers mois de 2024, le baromètre UBS affiche d'impressionnants chiffres de performance (fonds spéculatifs 10 %, private equity 7.7 %, infrastructure 5.9 %) qu'il convient là encore de manier avec prudence: les évaluations correspondantes sont généralement basées sur des modèles et décalées dans le temps. Seuls les investissements concrets et uniquement sur une longue période permettent de dresser un tableau réaliste.

En 2020, le Conseil fédéral a décidé de créer une catégorie de placement spéciale pour l'infrastructure dans l'ordonnance sur les placements OPP 2. Cette partie du segment alternatif enregistre également la croissance la plus forte. Cependant, sa part des portefeuilles des caisses de pensions d'environ 2 % reste modeste.



### Et les cryptomonnaies?

Désormais plus facilement accessibles pour les investisseurs institutionnels avec l'autorisation de certains ETF correspondants, les cryptomonnaies ont beaucoup fait parler d'elles ces derniers temps. En Suisse, pratiquement aucune caisse de pensions n'investit dans les cryptos, et à juste titre: la volatilité du bitcoin est considérable (rien qu'en 2024, son cours a varié entre 37 000 et 73 000 dollars). On ne sait pas exactement sur quels éléments se fonde l'évaluation.

# Investir largement, exiger la transparence

La Caisse de Pension de la Ville de Zurich (PKZH) investit de manière substantielle dans des placements sur le marché privé. Pourquoi ce choix et comment la PKZH gère-t-elle le manque de transparence et les pièges de l'évaluation des investissements correspondants? Un entretien avec Jürg Tobler, responsable des placements, et Oliver Grimm, chef du département Mandats de la PKZH.

Texte: **Kaspar Hohler**  
Photos: **Gregor Gubser**

«Les investissements sur le marché privé nous permettent de couvrir bien mieux l'univers de placement disponible dans le monde entier que si nous n'investissions que dans des instruments cotés en bourse», souligne Jürg Tobler. Pour appliquer le principe de placement consistant à exploiter les primes de risque, il faut investir le plus largement possible. Les primes de risque visées peuvent en partie être les mêmes dans lesquelles il est possible d'investir par le biais de véhicules cotés (p. ex. l'immobilier suisse), mais aussi d'autres, par exemple dans le domaine des infrastructures ou des Insurance Linked Securities (ILS).

Les placements sur le marché privé permettent également d'obtenir une prime d'illiquidité: «Comme il y a moins de bailleurs de fonds en mesure d'investir sur le marché privé qu'en bourse, la concurrence est moindre et cela laisse espérer un rendement plus élevé par rapport aux placements cotés», explique Tobler.

## L'illiquidité et ses défis

L'illiquidité est également l'un des défis auxquels sont confrontées les caisses de pensions lorsqu'elles investissent sur les marchés privés. Il faut avant tout tenir compte du risque de liquidation partielle, estime Oliver Grimm: dans de telles situations, l'horizon de placement à long terme peut être annulé assez rapidement, une partie du portefeuille doit être liquidée. Pour la PKZH, ce risque est faible, mais pour d'autres caisses, la situation est différente.

L'illiquidité implique également qu'il n'existe pas de prix de marché pour l'évaluation. Le fournisseur a systématiquement une longueur d'avance sur l'investisseur en matière d'information, puisque les évaluations se basent sur les données fournies par les fournisseurs. De plus, les placements sont évalués à l'aide de modèles. Il en résulte un effet de lissage: ainsi, la valeur des fonds immobiliers cotés en bourse varie beaucoup plus que celle des fondations de placement correspondantes, bien que ces dernières soient investies sur le même marché. Comment la PKZH aborde-t-elle cette problématique?



**Oliver Grimm**, Dr. rer. pol, CFA, est responsable du département Mandats de la PKZH. Il s'occupe en particulier des thèmes couverture des risques de change, infrastructure, Insurance Linked Securities (ILS) ainsi que de l'immobilier coté.



**Jürg Tobler**, docteur en économie HSG, est vice-président de la direction et responsable du secteur Placements de la PKZH. Ses spécialités sont la stratégie de placement et l'immobilier.

### Chercher à y voir clair, rester réaliste

Oliver Grimm précise tout d'abord que la PKZH voit une «diversification économique efficace» dans les placements correspondants. L'effet de lissage – Jürg Tobler préfère parler d'une «stabilisation des rendements affichés» – n'est pas la raison des investissements, mais seulement un effet secondaire utile.

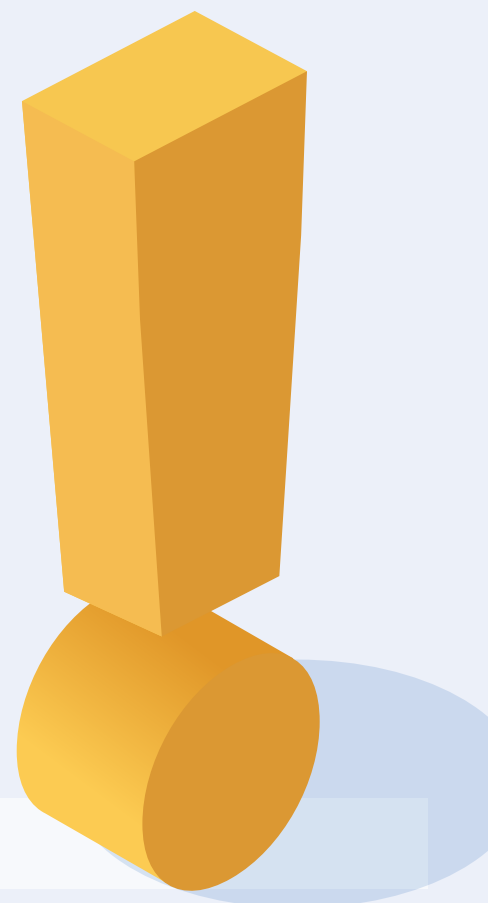
Dans l'étude de congruence actifs-passifs, on calcule également pour les placements sur le marché privé avec des benchmarks liquides, on choisit des constituants négociables correspondants. «Nous introduisons ainsi dans le portefeuille une hypothèse de volatilité réaliste, voire plutôt élevée, et échappons à l'avantage artificiel que procure une évaluation retardée», explique Grimm.

La mise en œuvre des placements sur le marché privé est nettement plus complexe et plus coûteuse à première vue que celle de leurs homologues cotés (même s'il vaut la peine d'y regarder de plus près,

car les méthodes de mise en œuvre ne sont pas comparables). En ce qui concerne les défis, Tobler déclare: «Les placements sur le marché privé sont beaucoup plus exigeants en termes de mise en œuvre que les placements cotés. Il n'y a pas de possibilités de mise en œuvre simples. (...) Il faut investir davantage dans le domaine de la collecte d'informations et mettre les interlocuteurs au défi, exiger la transparence».

Oliver Grimm conseille aux caisses de pensions qui envisagent de s'engager dans des placements sur les marchés privés: «La philosophie de l'investissement dans les marchés privés doit être clairement ancrée dans la stratégie. Il s'agit typiquement de décisions sur lesquelles il n'est pas possible de revenir en quelques mois».

*L'entretien complet avec Oliver Grimm et Jürg Tobler paraîtra dans l'édition de juillet de la revue spécialisée Prévoyance Professionnelle Suisse.*



L'univers de la prévoyance en 2000 caractères

# Salaire coordonné

Coordonner signifie arranger, orchestrer ou donner le même rythme à deux choses n'ayant pas forcément la même cadence. Dans le contexte de la prévoyance professionnelle, le salaire coordonné correspond au salaire assuré selon la LPP. Il ne s'agit donc pas du salaire total, ni du salaire net ou brut, mais uniquement d'une partie des revenus, limitée par une formule.

## Formule plafonnée

Le salaire coordonné LPP est le résultat d'une formule un peu fantasque. Il correspond au salaire AVS limité à trois fois la rente de vieillesse AVS simple maximale, moins la fameuse déduction de coordination. Cette déduction correspond à 87.5 % (soit 7 huitièmes) de la rente de vieillesse AVS simple maximale. Actuellement, elle s'élève à 25 725 francs.

Pourquoi en est-il ainsi? L'idée est d'éviter une «surassurance»: la réduction du salaire LPP est justifiée par le fait qu'une partie du salaire est déjà assurée dans le cadre de l'AVS et qu'elle ne doit donc pas être assurée et soumise une deuxième fois à des cotisations.

## Les minimalistes face à des vents contraires

À une époque où les contrats à temps partiel et les multiples employeurs sont légion, il faut bien reconnaître que la déduction de coordination est un peu passée de mode. De généreux employeurs l'ont entièrement supprimée, améliorant ainsi les prestations LPP – ce qui doit cependant faire l'objet d'un financement correspondant. Il est également courant d'adapter la déduction de coordination au taux d'occupation. Dans le cas d'un poste à 50 %, seuls 50 % de 7 huitièmes sont déduits, et des revenus plus élevés sont ainsi également assurés dans le 2<sup>e</sup> pilier. Une autre méthode de calcul est prévue dans le cadre de la réforme de la LPP qui sera soumise au vote en septembre prochain: la déduction de coordination LPP équivaldra à 20 % du salaire AVS.

Quel que soit le cas de figure, s'agissant du 2<sup>e</sup> pilier: ce sont finalement les dispositions du règlement de la solution de prévoyance qui s'avèrent déterminantes pour la personne assurée.



# Principes en matière d'investissement durable



24 mai 2022

## Convictions du comité d'investissement

Les principes de l'administration de la fortune sont définis à l'article 71 de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). «Les institutions de prévoyance administreront leur fortune de manière à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités».



### Performance et réduction des risques

La finance durable représente non seulement un moyen de faire évoluer la société, mais aussi une importante source de performance et de réduction des risques. Il s'agit toutefois d'éviter les pièges de l'idéologie en restant pragmatique. Conscient de sa responsabilité en tant qu'investisseur institutionnel et de ses obligations légales, le comité d'investissement du Centre Patronal tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie de gestion des avoirs de toutes les institutions dont elle gère la fortune.



### Respect des normes internationales

Le comité aligne ses investissements avec les normes internationales en vigueur, notamment les accords de Paris, et s'attache à l'amélioration du profil de son portefeuille afin de contribuer à une économie et à une société durable à long terme.



### Réduction des énergies fossiles et des émissions de CO<sub>2</sub>

Il s'agit notamment de réduire de manière significative l'exposition des investissements à l'extraction d'énergies fossiles et les émissions de CO<sub>2</sub>. Le comité vise à respecter les objectifs du Target Setting Protocol (TSP) de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

# Éléments opérationnels



## Intégration systématique de la dimension de durabilité dans les décisions

Lors de chaque prise de décision et avant l'exécution de transactions, tant boursières qu'immobilières, les analyses ESG et les notations sont systématiquement évaluées et considérées. Le comité peut décider de l'exclusion de positions de son univers d'investissement pour des questions éthiques ou morales, tant que l'intérêt financier sur le long terme est préservé.

Pour les placements directs, intégration systématique de la dimension ESG dans les décisions, sans en faire un critère exclusif.

Dans le cadre des placements indirects, le comité d'investissement privilégie les véhicules collectifs qui incluent une dimension de durabilité dans leur processus de placement, tout en s'assurant, dans la mesure du possible, de la pertinence des critères appliqués.



## Investissement dans la microfinance et l'infrastructure d'impact

Un vif intérêt est porté sur les investissements thématiques durables. La microfinance ainsi que l'infrastructure d'impact font également partie de l'allocation d'actifs.



## Attention particulière dans l'immobilier direct

Pour les acquisitions immobilières, les constructions et les rénovations, une attention particulière est portée à la durabilité, aux énergies renouvelables et à l'isolation. Les normes telles que Minergie ou autres sont privilégiées, tout en restant attentif à l'aspect économique. Le comité d'investissement établit un plan de rénovation quinquennal et privilégie les entreprises proches du lieu du chantier visé, en évitant la sous-traitance dans la mesure du possible.

**Afin d'atteindre ces objectifs, le comité intègre les 4 axes suivants:**

### I. Exclusions

L'exclusion doit rester l'exception. Sont exclues les entreprises dont l'activité dans les secteurs de la pornographie, des armes de destruction massive, les bombes à sous-munition et mines anti-personnel, la corruption et les trafics en tous genres, représente une part importante du chiffre d'affaires.

Dans les secteurs à risques ou controversés, le comité d'investissement n'exclut par principe aucune industrie ou secteur économique dont l'activité est légale, utile à l'économie et rentable. Il privilégie l'accompagnement des entreprises qui s'engagent dans des démarches de transition ayant un impact positif sur les enjeux et les problématiques environnementales, sociétales ou de gouvernance. Afin de minimiser les risques ESG du secteur en question, le comité favorise l'approche dite «best in class» (le meilleur de sa catégorie) pour la sélection des titres ou des véhicules d'investissement, tout en considérant les efforts engagés.



## Pour renforcer l'influence des investisseurs institutionnels sur le management des grandes sociétés, le comité d'investissement a rejoint l'Ethos Engagement Pool Suisse et International.

### II. Engagement actionnarial

Le comité applique rigoureusement une politique formelle de vote. Il reçoit les analyses transmises par la Fondation Ethos et en tient compte en exerçant ses droits lors des assemblées générales des entreprises suisses cotées en bourse. En prenant systématiquement part à chaque votation, il compte sensibiliser et influencer les dirigeants des sociétés afin qu'ils améliorent leurs pratiques en matière de durabilité.

Le dialogue proactif et constructif instauré entre les parties prenantes incite les entreprises à appliquer de meilleures pratiques et à améliorer leur politique en matière de gouvernance et par conséquent de durabilité.

### III. Reporting

Sur une base régulière, tous les investissements sont analysés de manière méthodique et rigoureuse et nous produisons un rapport détaillé en matière de durabilité. Les informations relatives à l'empreinte carbone et à la température ainsi les placements controversés sont traités avec un degré de granularité élevé. Enfin une note globale permet de mesurer l'évolution et l'amélioration du score ESG.

### IV. Audit

L'entier du portefeuille est régulièrement soumis à un audit externe neutre et indépendant afin de vérifier que le contenu des portefeuilles respecte les critères ESG fixés. Les rapports de ces analyses sont communiqués de manière transparente permettant de suivre l'évolution des résultats dans un but d'amélioration.

---

*Le Centre Patronal applique ces principes dans la gestion de la fortune des institutions de prévoyance sous mandat (Fonds interprofessionnel de prévoyance - FIP, vitems, Fonds de prévoyance des garages vaudois, Fonds de prévoyance du Centre Patronal et Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie) ainsi que pour ses propres activités.*



# Actualités

## Fondations de bienfaisance

### Marge de manœuvre élargie

Les fonds patronaux de bienfaisance obtiendront plus de marge de manœuvre. Après le National, le Conseil des Etats a approuvé une modification de la loi en ce sens. Le projet est parti d'une initiative parlementaire de la conseillère nationale Daniela Schneeberger (PLR). La ministre de la Justice Elisabeth Baume-Schneider n'a émis des réserves que sur un point. Le fait que les fonds patronaux de bienfaisance puissent également financer des mesures de formation et de formation continue ou de conciliation entre vie professionnelle et familiale ne correspond pas à leur objectif, selon elle. En effet, cela reviendrait de facto à restituer ces ressources financières aux employeurs. Ce problème concerne notamment les places de crèche. L'objection du Conseil fédéral n'a toutefois pas été entendue à la Chambre haute. (ats)



## Réforme LPP

### Les syndicats lancent une campagne pour le «non»

60 femmes issues de la société civile et du monde politique ont signé un «Manifeste contre l'arnaque de la LPP sur le dos des femmes». Selon elles, la réforme de la LPP qui sera soumise au vote en septembre ne tient pas la promesse d'une amélioration des rentes pour les femmes. La réforme ne résout pas le problème des rentes trop basses des femmes, écrit l'Union syndicale USS. Des mobilisations ont eu lieu le 14 juin contre «l'arnaque de la LPP sur le dos des femmes».

## Assurance-accidents

### La Suva renoue avec les chiffres noirs en 2023

La Suva a réalisé un résultat d'exercice positif de 309 mios de francs en 2023. L'année précédente s'était achevée sur une perte de 152 mios de francs. La Suva a dégagé une performance de 4.8 % sur ses placements, ce qui a conduit à un résultat net des placements de 2.6 mias de francs. Sur ce montant, la Suva consacre 1 milliard à la constitution de provisions pour risques découlant des placements de capitaux, et 1.1 milliard en faveur des assurés. Le résultat technique de la Suva s'est établi à 286 mios de francs, contre 344 millions l'année précédente. Une nouvelle réduction de 20 % des primes nettes a été décidée pour 2025, soit un reversement d'environ 730 mios de francs aux assurés. La charge totale des primes pour les assurés tombe ainsi à son niveau le plus bas depuis 40 ans.

## Performance

### 1.2 % en mai

En mai les caisses de pensions suisses ont réalisé une performance moyenne de 1.2 %, après déduction des frais, selon le baromètre UBS des caisses de pensions. Le rendement moyen s'élève à 4.3 % depuis le début de l'année. Pour en savoir plus sur l'année de placement écoulée, [cliquez ici](#).

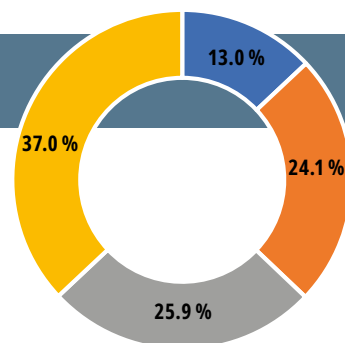
## QUESTION DU MOIS

### Durabilité

#### Une partie du devoir de diligence fiduciaire

Pour son rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance, la CHS PP s'est interrogée sur les motivations de la prise en compte des risques liés à la durabilité. Dans la dernière question du mois, nous voulions savoir pourquoi vous misez sur la durabilité dans vos placements. 37 % des participants au sondage estiment que cela fait partie du devoir de diligence fiduciaire. 25.9 % pensent que la durabilité en vaut la peine. Pour 24.1 %, la durabilité n'est pas un sujet. 13 % ont réagi à une pression extérieure.

- Pression extérieure
- Pas de problème – nous ne suivons pas toutes les tendances
- La durabilité est rentable
- Cela fait partie du devoir de diligence fiduciaire



### Participez à la nouvelle question du mois:

Où en sont les caisses de pension suisses en matière de numérisation et d'automatisation?

VOTEZ >

# Actualités

## Statistique

### Parution de la statistique des caisses de pensions 2022

La publication de la [statistique](#) des caisses de pensions 2022 rend compte des résultats agrégés de l'enquête annuelle portant sur l'exercice 2022. Outre les éléments relatifs à la conception de l'enquête, elle donne une idée globale du paysage suisse et de l'évolution des institutions de prévoyance avec assurés actifs et prestations réglementaires. Les résultats commentés apportent des chiffres et des informations sur la situation des institutions de prévoyance et de leurs assurés et prestations ainsi que sur la partie comptable (bilan et compte d'exploitation) et technique. Un glossaire de termes théoriques et spécifiques à l'enquête complète cette publication.

## Pilier 3a

### Mieux prendre en compte la situation des familles recomposées

L'ordre des bénéficiaires de prestations du pilier 3a au moment du décès du preneur de prévoyance doit pouvoir être modifié. Actuellement, les conjoints ou partenaires enregistrés sont systématiquement avantagés par [rapport](#) aux enfants issus d'une précédente relation. Le Conseil fédéral vient d'adopter un rapport analysant diverses variantes pour permettre au preneur de prévoyance de modifier cet ordre et de mieux prendre en compte la situation des familles recomposées.

## Placements financiers

### Le troisième cotisant est élémentaire pour le 2<sup>e</sup> pilier

Le rapport «Le 3<sup>ème</sup> cotisant: des prestations solides démontrent la résilience des caisses de pensions» prouve, selon le [communiqué](#) de l'Asset Management Association Switzerland, que le 2<sup>e</sup> pilier est élémentaire pour le système de prévoyance suisse grâce à l'effet à long terme des contributions du marché des capitaux et aux prestations du secteur de la gestion d'actifs. En 2023, le marché des capitaux a contribué, après déduction des coûts, à hauteur de 58 milliards de francs aux actifs des caisses de pensions, soit 11 370 francs pour chaque assuré.

## Durabilité

### Liste de recommandations élargie de l'Alliance climatique

L'Alliance climatique suisse présente une [liste de recommandations](#) élargie pour les solutions d'investissement durables et climato-compatibles. Par rapport au passé, le nombre de fonds durables et leur documentation se sont beaucoup améliorés. Le grand public a aujourd'hui accès à des données quantitatives sur les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi qu'à des rapports de durabilité. Il est donc désormais possible pour toutes les caisses de pension de trouver un équilibre optimal entre, d'une part, les considérations de rendement/risque et de minimisation des coûts, et d'autre part, la recherche d'un impact maximal des solutions d'investissement sur l'économie réelle.

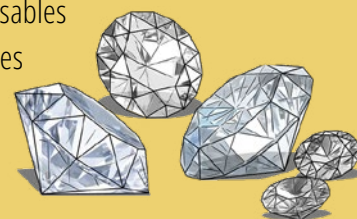
**De bonnes nouvelles ...** du monde des riches: le nombre de millionnaires en dollars n'a jamais été aussi élevé. Selon une étude de Capgemini, 22,8 millions de personnes disposent d'au moins un million de dollars à investir. D'après [Der Spiegel](#), l'Allemagne compte à elle seule 1,6 million de millionnaires – c'est plus qu'en Chine. Mais au sein du club international des particuliers fortunés, il existe de nettes différences. Si l'on en croit les estimations, les ultrafortunés – qui représentent un pour cent des personnes fortunées et qui disposent d'au moins 30 millions de dollars à investir – détiennent plus de 34 pour cent du patrimoine total.

**De bonnes nouvelles aussi ...** pour la classe moyenne suisse: non seulement quelques individus de ce groupe peuvent appartenir aussi au cercle décrit plus haut, mais leurs vacances sont aussi désormais moins chères. En effet, après que l'euro a pratiquement atteint la même valeur que le franc et que le dollar a nettement dépassé les 90 centimes, ces deux devises ont à nouveau perdu du terrain par rapport au franc ces dernières semaines, pour atteindre respectivement 95 et 89 centimes. Les vacances s'annoncent bonnes – du moment que l'on n'a pas réservé son séjour avec [FTI](#).

**De mauvaises nouvelles ...** pour les actionnaires de Trump Media & Technology Corp.: le cabinet d'audit de la société de médias de Donald Trump a été accusé de [fraude](#) massive, les rapports annuels 2022 et 2023 doivent faire l'objet d'un nouvel examen.

**Le sens des affaires ...** voilà ce que n'a pas perdu Donald Trump dans le domaine de la collecte de fonds – le mois de mai a ainsi rapporté [141 millions de dollars](#) à sa caisse de campagne. Il semble que sa condamnation par un tribunal de New York n'ait pas interrompu le flux de trésorerie. Difficile de dire si Joe Biden est désormais plus sénile que Donald Trump, mais en matière de collecte de dons, ils se trouvent sur un pied d'égalité: à l'occasion d'une soirée rassemblant [les plus grandes figures](#) d'Hollywood ainsi que Barack Obama, Joe Biden a collecté plus de 28 millions de dollars.

**Un sens des affaires plus contestable ...** pour l'ancien sponsor du Challenge League du club FC Schaffhausen: l'entreprise au nom cocasse de [Berformance](#) aurait escroqué ses investisseurs de 109 millions de francs. Les responsables semblent avoir été aussi peu habiles dans leurs pratiques commerciales que dans la création de jeux de mots.

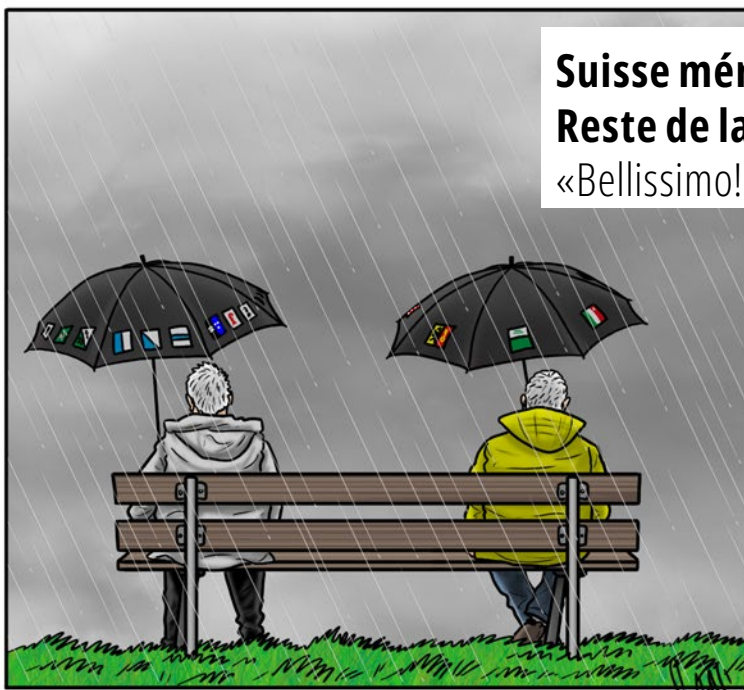


# Actualités

## Caricature du mois



SÜDSCHWEIZ



RESTSCHWEIZ

**Suisse méridionale |  
Reste de la Suisse**

«Bellissimo!»

### Santé

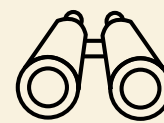
## Les Tessinois accordent plus d'importance au vieillissement

Au Tessin, vivre vieux est une notion qui a plus d'importance que dans le reste de la Suisse. Selon l'enquête «Health Forecast» financée par l'assureur-maladie Sanitas, 59 % des Tessinois trouvent important d'atteindre un âge avancé. En Suisse alémanique, seuls 42 % sont de cet avis. Avec 44 %, la Suisse romande affiche également un taux nettement inférieur à celui du Tessin. Le Tessin compte effectivement davantage de personnes âgées: sur 100 000 habitants du canton, 42 ont 100 ans ou plus alors que la moyenne est de 22 pour l'ensemble de la Suisse. D'après l'enquête, le vieillissement a globalement une mauvaise image en Suisse: avec 56 %, une nette majorité de personnes sondées a indiqué ne pas se réjouir à la perspective de vieillir. (ats)

### Votation

## Un «oui» très serré au compromis tessinois

Les électeurs du canton du Tessin ont approuvé par 50.5 % des voix un paquet de mesures de compensation de la caisse de pensions cantonale. Le paquet avait été adopté par le Grand Conseil. Si le «non» l'avait emporté, les 17 000 assurés de la caisse de pensions publique auraient subi des pertes plus importantes au niveau des rentes, car le taux de conversion a été abaissé. Les associations du personnel et les syndicats ont réagi avec soulagement à ce «oui» de justesse, rapporte la NZZ. Selon l'article, le taux d'approbation de 58.4 % a été nettement plus élevé à Bellinzone, capitale du canton où vivent de nombreux employés de l'Etat, qu'à Lugano, où seuls 46 % des habitants ont approuvé le projet.



### Aperçu des thèmes

Le numéro de septembre aura pour thème «La pensée sécuritaire et les réserves des caisses de pensions».



vps.epas

# vps.epas-Mise au point

Manifestation d'aide à la responsabilité  
propre dans le 2<sup>e</sup> pilier

**Vendredi 22 novembre 2024, Lausanne**

Notre séminaire d'automne se penche sur les problèmes et les interrogations qui préoccupent actuellement les gens de terrain et fournit des suggestions pour les appréhender. Les questions pratiques de mise en œuvre et les études de cas figurent au centre des conférences.

Situation des femmes en matière de prévoyance vieillesse

**Michèle Mottu-Stella**, Partner Prevanto SA à Lausanne

Effectifs de rentiers/transferts de rentiers

**Didier Sauter**, Lead Actuaries Romandie, Aon Suisse SA

Arrêts du Tribunal fédéral (arrêts pertinents en matière de prévoyance professionnelle)

**Vanessa Déglise**, Avocate, Oberson Abels SA

Modifications des dispositions législatives de l'AVS: quels impacts sur le 2<sup>e</sup> pilier?

**Violaine Landry-Orsat**, Head of Legal & Risk, Member of Executive Board, FCT Services SA

Taux d'intérêt technique et réserves

**Brenda Duruz-McEvoy**, Responsable des Institutions de prévoyance, Centre Patronal

Défis actuels et futur d'une caisse de pensions de Suisse romande

**Yoann Bernier**, Directeur de la Fondation de prévoyance du groupe Lombard Odier

Questions de placement pour les caisses de pensions

**Pascal Frei**, CFA, Associé, PPCmetrics SA

Situation actuelle sur les marchés financiers

**Grégoire Haenni**, Chief Investment Officer, Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève

Deux sessions de questions-réponses sont prévues pour ce cours.

*Modération*

**Laure Bolliger Pietri**, Director – Deputy Head of Institutional Clients Suisse Romande, UBS



Vous trouverez de plus amples informations sur [vps.epas.ch](https://vps.epas.ch).  
Sous réserve de modifications du programme.

**Lieu**  
Hôtel de la Paix,  
Avenue Benjamin-Constant 5,  
1003 Lausanne

**Heure**  
08h30 – 12h45,  
suivi par le repas de midi

**Coûts, credit points et  
inscription sur [vps.epas.ch](https://vps.epas.ch)**

**Renseignements**  
Team Academy  
+41 (0)41 317 07 07  
[academy@vps.epas.ch](mailto:academy@vps.epas.ch)  
[vps.epas.ch](https://vps.epas.ch)

**Partenaires/Credit Points**

